

## **Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2022**

### **Rapport Moral du Président**

Une saison sportive tronquée avec un seul match d'interclubs. Pour beaucoup de clubs c'est le seul événement de toute une année ! La reprise s'est effectuée fin mai-début juin et notre région a été actrice avec le club de Chalons en Champagne et l'organisation du top 12. Certains clubs ont organisé ou participé à des animations d'été et la rentrée de septembre a donné un nouveau départ avec une succession d'évènements qui n'ont laissé aucun répit aux responsables de clubs et le championnat de France jeunes s'est tenu pendant les vacances d'automne avec un report à une date inhabituelle, alourdissant encore les agendas surchargés. Comment faire en trois mois le travail d'un an ?

Malgré les confinements successifs et la fermeture des clubs, il était nécessaire d'assurer la gestion de la Ligue des Echecs du Grand Est. L'outil internet a permis d'assurer les réunions de bureau ou de Comité Directeur en visioconférences et de répondre aux sollicitations des instances régionales ou fédérales organisant elles-mêmes des réunions virtuelles. Afin de permettre la pratique du jeu des échecs quelques-uns de nos responsables ont continué la mise en place des tournois sur la plateforme Lichess. Par exemple, à l'invitation des Hauts de France la Ligue a participé à un tournoi inter-ligues mais les semaines passant on constatait une vraie lassitude et chacun aspirait à rejouer en présentiel.

Les difficultés rencontrées au niveau du bénévolat se sont également fait ressentir au niveau de la Ligue. Quatre démissions durant le premier semestre des responsables officiant à des postes importants : Daniel ROOS, Vice-président et DTR, Claude ADRIAN, Responsable de la Commission des Jeunes, Delphine BERGMANN, Responsable de la Commission mixité, Stéphane JOUNIAUX, Responsable de la communication. Les motifs de ces démissions : divergence de vue avec la nouvelle équipe de la FFE, découragement lié à la Covid19 ou pas d'explications données ; il ne m'appartient pas de porter un jugement mais ces démissions je les regrette d'autant plus que j'avais grande estime pour ces Responsables.

Il fallait poursuivre et nous avons donc sollicité l'engagement encore plus intense de certains de nos membres du Comité Directeur. Julien MAHIEUX est donc entré au Bureau et en plus de sa mission de coordinateur de la Lorraine, il est Responsable de la Commission Jeunes. Marc FOURCART déjà directeur de groupe pour les compétitions est à présent Directeur Technique Régional. Sébastien PETER est chargé de coordonner la ZID Alsace. Jean Pierre LIST en plus de sa fonction de Secrétaire Général et de responsable de la commission développement assure la communication et gère le site Internet et les réseaux sociaux. En ce qui me concerne, j'ai assuré l'intérim en poursuivant les travaux de la Commission Mixité qui a donc pu proposer au Comité Directeur un plan en 8 aides pour le développement des échecs chez les dames et jeunes filles.

À propos du travail des commissions, sans doute très accaparé par les tâches leur incombant dans leurs clubs respectifs avec une rentrée intense, les responsables n'ont pas

encore engagé les réflexions et réunions avec les membres de leurs commissions à l'exception du développement, de la mixité. Il reste tellement à faire.

La Commission Jeunes a dans l'urgence proposé au Comité Directeur de reconduire les aides pour le Championnat de France Jeunes 2021 et elle a préparé les qualifications pour le France 2022 (encore organisé à Agen). La participation des Championnats Jeunes par ZID en février a connu une participation importante. La question est posée au sein du Conseil des Ligues, animé par la FFE, d'organiser un seul tournoi qualificatif par Région en supprimant les qualifications par ZID. La ligue de Nouvelle Aquitaine et la Ligue du Grand Est seraient les seules à vouloir maintenir l'ancien système. Ce qui est envisagé également c'est de confier la répartition des places qualificatives données de façon globale à la Ligue et à dispatcher ensuite dans les trois zones interdépartementales.

La LEGE a vu également la reprise de l'organisation de stages de formation à l'arbitrage et de stage initiateur par les clubs. L'année 2022 doit être l'année de la formation. À ce jour, certains de nos clubs n'ont ouverts leurs portes que pour les interclubs. Le constat est simple à faire : ces clubs n'ont pas ou très peu de jeunes licenciés. La vitalité des clubs se fait avant tout par la formation des jeunes. La LEGE a consacré la plus grande part de son budget à l'accompagnement des jeunes soit près de 45%.

Régis NOIZET

Président de la Ligue des Echecs du Grand EST

PS : ci-après l'annexe au Rapport Moral du Président

## Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2022

### Annexe au Rapport Moral du Président

#### Partenariat Région-Ligues le 29 septembre 2021 :

Réunion animée par Monsieur François WERNER Vice-Président de la Région Grand Est en charge des sports et de la jeunesse et Monsieur Thierry HORY, président de la commission sportive du Conseil Régional.

Fort de plus de 14 000 clubs et 1,24 million de licenciés, le Grand Est se situe parmi les régions les plus sportives de France. La Région compte 1 000 sportifs de haut niveau identifiés sur les listes ministérielles et 77 ligues et comités régionaux sportifs. Elle soutient chaque année près de 300 événements sportifs.

La politique régionale sportive c'est 30 millions d'euros. Le soutien régional va de 500 à 6000 euros par sportif de Haut Niveau ; elle compte 20 sportifs internationaux (podium N-1)

Les soutiens principaux de la Région vont aux clubs de Haut Niveau, à l'acquisition de matériel, aux investissements sportifs et aux manifestations sportives internationales (2 par département par discipline)

Madame Marie LENARCIC explique que 77 « conventions 4 ans » sont signées pour un montant de 2.423.000 euros.

L'organisation du Sport en France se centralise autour de l'Agence Nationale du Sport, qui s'appuiera à l'échelon régional sur des Conférences Régionales du Sport, instances de dialogue et de co-construction du Projet Sportif Territorial. Comme préconisé dans le Schéma Régional de Développement du Sport Grand Est,..., l'objectif sera de mettre en cohérence les projets fédéraux et le Projet Sportif Territorial.

**Grand Est, Terre de Jeux 2024 :** publication de la liste des sites labélisés Centres de Préparation aux Jeux (CPJ). Il s'agit de **620 équipements sportifs** qui pourront donc potentiellement accueillir des délégations sportives étrangères dans le cadre de leur préparation olympique. La Région Grand Est figure sur la **3ème marche du podium** national, avec 57 sites labélisés.

Quels axes sont prioritaires dans le développement du sport pour la Région Grand Est ?

[srds-2018.pdf \(grandest.fr\)](#)

#### Le sport au cœur de l'action transfrontalière

760 km de frontières dont 450km de frontières franco-allemandes. Elle est voisine de quatre pays (Allemagne, Belgique, Luxembourg et Suisse) et participe activement aux trois espaces de coopération : le Rhin Supérieur, la Grande Région et la Champagne-Ardenne/Wallonie. J'y ajouterai le groupement « Ardennes Eifel » avec les Ardennes belges et françaises, le Luxembourg et le massif de l'Eifel en Allemagne.

#### Le Sport face à la professionnalisation des acteurs et la structuration des clubs

L'idée est d'inciter les associations sportives à revoir leur modèle économique et à se restructurer vers la professionnalisation pour mettre en place un panel d'offres complémentaires, à vocation plus "commerciale", contribuant à leur autofinancement. Cette évolution structurelle doit impérativement être accompagnée d'une formation adaptée à destination des encadrants et dirigeants, mais aussi d'outils mobilisables pour sécuriser l'emploi dans le secteur du Sport.

## **Le Sport dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

Dans le droit fil des préconisations et actions du CIEC (Comité Interministériel pour l'Égalité des Citoyens), la région compte un ensemble de quartiers prioritaires identifiant un large public-cible pour une intervention redéfinie dans le domaine du sport et des APS. Le programme « Héritage 2024 » s'inscrit résolument dans la politique de l'État visant à développer le Sport pour tous, et particulièrement pour les territoires carencés, que ce soit les QPV ou les ZRR, dans l'idée de réduire progressivement les inégalités d'accès à la pratique sportive.

## **Pérenniser les emplois dans le secteur du Sport**

10 000 emplois et 6 000 établissements liés au sport dans le Grand Est. Deux tiers des emplois concourent directement à l'offre de pratique sportive. On compte ainsi 4 500 emplois dans les clubs sportifs (amateurs ou professionnels). Un tiers des emplois se situe dans d'autres activités "en amont". Ils correspondent à la production et vente de biens ou services. Cependant au final, les emplois liés au sport ne représentent que 0,6% des emplois de la région (contre 0,9 % en France métropolitaine).

## **Encourager la polyvalence des intervenants**

Dans le cadre de la nouvelle Gouvernance nationale du Sport, l'État souhaite la mise en place d'un cadre facilitateur pour redynamiser l'emploi avec des formations dans le domaine du Sport assouplies, qui ne doivent plus être conçues exclusivement autour de l'encadrement des pratiques. Il sera ainsi établi une proportionnalité des professions réglementées et un recentrage des diplômes d'État vers le besoin de sécurisation des pratiquants. Parallèlement, les autres diplômes, notamment fédéraux, seront simplifiés, et proposés sous forme de modules avec équivalences afin de permettre à chacun de développer un maximum de compétences ou de s'ouvrir à de multiples missions.

## **Soutien aux manifestations sportives**

Pourquoi ?

La Région encourage l'organisation de compétitions sportives d'envergure nationale ou internationale qui contribuent au développement de la pratique sportive, au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Pour qui ?

Les ligues et comités sportifs régionaux, les clubs sportifs ainsi que toute autre structure associative ou professionnelle mandatée par une fédération sportive reconnue par le Ministère des Sports.

Pour quels projets ?

Compétition sportive officielle, de niveau national minimum, inscrite au calendrier fédéral d'une discipline reconnue par le Ministère des Sports.

Les ligues et comités sportifs régionaux transmettent, durant l'année civile, une liste de 20 manifestations maximum, réparties idéalement à hauteur de deux compétitions par département et par discipline.

À quelle hauteur ?

- 10 % maximum du budget prévisionnel éligible.
- Plancher : 800 €, calculé sur la base d'un minimum de 8 000 € de dépenses éligible

### **Soutien aux sportifs de haut-niveau**

Pourquoi ? Accompagner les athlètes de haut niveau dans leurs performances et leur double projet sportif et personnel

Pour qui ? Les sportifs licenciés dans un club de la région Grand Est et identifiés sur les listes ministérielles de haut niveau : élite, sénior, relève, reconversion, espoirs et collectifs nationaux.

À quelle hauteur ? 5 catégories de soutien :

- Sélection Bronze : de 600 € à 1 500 € pour les sportifs inscrits sur listes Reconversion, Espoirs et Collectifs Nationaux.
- Sélection Argent : de 1 500 € à 2 500 € pour les sportifs inscrits sur les listes Relève, Elite et Sénior.
- Sélection Or : de 2 500 € à 4 500 € pour les sportifs inscrits sur liste Elite, Sénior, Relève ou Espoir, et ayant obtenu une médaille.
- Sélection Challengers : de 500 € à titre exceptionnel et dérogatoire pour les sportifs de moins de 20 ans pas encore listés, mais sélectionnés par la Région après consultation des ligues.
- Team Grand Est : de 6 000 € pour les sportifs de reconnaissance international retenus par un comité de sélection pour participer à des opérations de communication aux côtés de la Région.

### **Soutien aux clubs de haut-niveau**

Pourquoi ? La Région accompagne les clubs de haut niveau sur la saison, dans leur évolution sportive, leur structuration, l'animation locale et territoriale

Pour qui ? Les clubs sportifs situés sur le territoire du Grand Est, et relevant d'une fédération sportive agréée par le Ministère en charge des Sports dont les équipes premières senior évoluent aux niveaux de compétition professionnels et amateurs (jusqu'au 3e niveau) ainsi que les sections handisport ou sport adapté justifiant de plusieurs licenciés engagés ou qualifiés à titre individuel à un niveau de compétition nationale.

Pour quels projets ? Soutien aux opérations relevant des centres de formation agréés ou en cours d'agrément ainsi qu'aux missions d'intérêt général organisées par les clubs dans différentes thématiques (sport-santé, sport féminin, sport en milieu rural....).

### **Soutien aux ligues et comités sportifs régionaux**

Pourquoi ? La Région accompagne les ligues et comités sportifs régionaux dans leur plan de développement sur une olympiade

Pour qui ? Les ligues et comités sportifs régionaux relevant d'une fédération française reconnue par le Ministère en charge des Sports.

Pour quels projets ? Toutes les opérations relevant :

- du maillage territorial de la pratique sur le territoire du Grand Est, en lien avec les clubs ;

- de la formation à l'encadrement technique, sportifs, arbitres et bénévoles ;
- de l'accès au haut niveau et de la structuration des Parcours de Performance Fédéraux (PPF) ;
- de la promotion de la pratique sportive et du développement de nouvelles disciplines ;
- des initiatives en lien avec la pratique sport-santé ;
- de l'éco-responsabilité dans la pratique ;
- de l'organisation de manifestations dans les territoires ruraux.

### **Convention Colosse aux pieds d'argile :**

*(Suite à la Visioconférence DRAJEAS Grand Est 2 avril 2021, Monsieur Thiry et Madame Malhoa)*

Signature en septembre 2021 pour 4 ans afin d'être partenaire pour sensibiliser les licenciés et responsables de clubs. Première action avec la participation de Émeline Wattez lors la dernière assemblée générale de la LEGE. Action d'envergure lors de championnats jeunes à Châlons en Champagne. Premières assises régionales le vendredi 11 mars animées par Émeline et Sébastien Boueilh, directeur fondateur de Colosse.

*(Suite à la Visioconférence DRAJEAS Grand Est 2 avril 2021, Monsieur Thiry et Madame Malhoa)*